



Nouvel aménagement du rond point de Brest.

## Études d'aménagement

Le fonds est réservé à des études relatives à l'aménagement du territoire. L'équipe technique du Parc est à la disposition des communes afin de les aider à finaliser leurs projets aussi bien architecturaux, paysagers, urbains,... et afin d'assurer l'interface avec les services de l'État, si nécessaire.

Le fonds d'intervention « études d'aménagement » est mobilisable pour des études portant, par exemple, sur :

- la qualité spatiale et fonctionnelle du plan d'aménagement
- l'aspect paysager du plan d'aménagement
- le traitement des transitions entre l'aménagement et son environnement
- le traitement végétal et/ou minéral
- la cohérence des liaisons routières, cyclistes, piétonnes
- l'aspect des constructions
- la signalétique, le mobilier urbain
- les aspects juridiques et réglementaires...

Le Parc finance l'étude à hauteur de 80 à 100 %  
en fonction de sa nature.

### BARBERY

Suite au projet d'extension du bâtiment logistique de la société LIDL sur la commune de Barbary, le Parc a proposé la réalisation d'une étude d'intégration paysagère du projet. Cette étude a donné des préconisations paysagères du projet pour l'extension du bâtiment et a fait des propositions pour la requalification de la zone.

### BOREST

La commune souhaitait réaliser des aménagements de sécurité à l'entrée de Brest. Un partenariat entre la commune et la DDE a permis d'atteindre les objectifs en matière de sécurité et, grâce à l'intervention du Parc en phase finale du projet, de compléter ces travaux par des aménagements paysagers.